

Conditions vertes :

Principes et conditions pour une relance économique verte au Canada après la pandémie de la COVID-19

RAPPORT DE L'IISD

Vanessa Corkal
Philip Gass
Aaron Cosbey





© 2020 International Institute for Sustainable Development
Publié par l'Institut international du développement durable

International Institute for Sustainable Development

L'Institut international du développement durable (IISD) est un groupe de réflexion indépendant qui défend des solutions durables aux problèmes du XXI^e siècle. Notre mission est de promouvoir le développement humain et la durabilité environnementale. Nous le faisons par le biais de travaux de recherche, d'analyses et d'acquisition de savoirs qui soutiennent l'élaboration de politiques pertinentes. Notre vision globale nous permet d'aborder les causes profondes de certains des plus grands problèmes auxquels notre planète est confrontée aujourd'hui : la destruction de l'environnement, l'exclusion sociale, les lois et les règles économiques injustes, le changement climatique. Le personnel de l'IISD, qui représente plus de 120 personnes, plus de 50 associés et une centaine de consultants, vient du monde entier et de nombreuses disciplines. Notre travail a un impact sur la vie des habitants de près de 100 pays. Avec une démarche autant scientifique que stratégique, l'IISD apporte les connaissances qui sont nécessaires à l'action.

L'IISD est un organisme de bienfaisance enregistré au Canada, qui possède le statut 501(c)(3) aux États-Unis. L'IISD bénéficie d'un soutien opérationnel important de la province du Manitoba et de financements de projets provenant de nombreux gouvernements canadiens et étrangers, d'organismes des Nations Unies, de fondations, du secteur privé et de particuliers.

Conditions vertes : Principes et conditions pour une relance économique verte au Canada après la pandémie de la COVID-19

juin 2020

Écrits par Vanessa Corkal, Philip Gass, et Aaron Cosby

Principes et conditions pour une relance économique verte au Canada après la pandémie de la COVID-19

Les auteurs remercient les personnes suivantes qui ont fourni leur appui et leurs conseils pour la rédaction du présent rapport : Carter Brandon et Joel Jaeger (World Resources Institute), Simone Tagliapietra (Bruegel), Agustin Redonda (Council on Economic Policies), Dan Woynillowicz (Polaris Strategy + Insight), Marc Lee (Centre canadien de politiques alternatives) et Graeme Reed (Université de Guelph).

Le siège

111 Lombard Avenue, Suite 325
Winnipeg, Manitoba
Canada R3B 0T4

Tel: +1 (204) 958-7700

Website: www.iisd.org

Twitter: [@IISD_news](https://twitter.com/IISD_news)



Sommaire exécutif

Nous nous trouvons à une croisée des chemins historique d'un genre que nous n'avons encore jamais vu, et qui ne se représentera probablement pas. La crise sanitaire mondiale, aussi terrible soit-elle, nous a obligés à envisager une reprise d'une ampleur qui transformera notre économie et notre société et qui aura une incidence durable sur notre capacité à faire face à une autre crise très grave : les changements climatiques. La possibilité s'offre à nous de faire correspondre nos efforts de reconstruction de l'après-pandémie avec le défi d'atteindre les objectifs climatiques du Canada.

Cela n'aura lieu que si l'effort est délibéré. C'est-à-dire que nous devons imposer des normes et des conditions aux renflouements, aux mesures de reprise économique et aux dépenses de reprise pour veiller à ce qu'ils correspondent aux résultats ambitieux en matière de changements climatiques dont la population canadienne a besoin et auxquels elle s'attend.

Les arguments en faveur de telles conditions sont simples. En égard à l'ampleur des dépenses en question, le gouvernement a le droit et le devoir d'orienter activement les résultats. En outre, il est avéré qu'une « relance verte » crée des emplois et suscite la croissance économique ; deux éléments qui contribuent à une économie sobre en carbone dans laquelle les travailleurs et les communautés peuvent prospérer. Veiller à mettre en œuvre une « relance verte » remporte un solide appui auprès du public. Un récent [sondage Abacus Data](#) réalisé au Canada révèle que la majorité des répondants convient que la réponse du gouvernement face à la crise de la pandémie de COVID-19 ne doit pas s'écarter de ses efforts en matière de changements climatiques. D'ailleurs, les efforts de relance *doivent* être respectueux de l'environnement si nous voulons trouver une solution aux crises des changements climatiques et de la biodiversité, et traiter la question des liens entre la santé de la planète et la santé humaine.

Le succès de la mise en œuvre d'une « relance verte » repose sur l'existence de lignes directrices claires. **Les sept « conditions vertes » suivantes devraient accompagner les mesures de relance liées à la pandémie de la COVID-19 annoncées par le gouvernement du Canada.** Les « conditions vertes » sont les principes, critères et conditions clés qu'il est essentiel d'appliquer à notre relance économique et à nos efforts de reprise.

- 1. Le soutien financier accordé au secteur industriel doit inclure des conditions pour une transition vers le zéro émission.** Il est fondamental que le soutien corresponde à l'objectif du zéro émission nette en matière de GES d'ici 2050, et nous empêche de nous engager irrémédiablement sur des voies qui ne sont pas durables.
- 2. Des conditions financières strictes doivent être appliquées pour accroître la stabilité financière, sécuriser les emplois et encourager la transition vers une économie sobre en carbone.** Cela inclut des mesures telles que l'obligation de divulguer les risques climatiques et interdire les rachats et les versements de dividendes aux actionnaires.



- 3. Axer la relance sur les travailleurs et veiller à ce qu'elle accélère et permette une transition équitable.** Avec le nombre considérable de mises à pied causées par la pandémie de COVID-19, lier le soutien aux conditions des travailleurs devrait être une priorité. Nous devons également veiller à ce que la transition soit équitable pour les personnes obligées de quitter les secteurs à fortes émissions de carbone.
- 4. Soutenir l'évolution et la création des secteurs et des infrastructures de demain.** Le soutien gouvernemental devrait viser en priorité les secteurs sobres en carbone tout en cherchant à apporter des avantages sociaux et économiques tangibles aux communautés.
- 5. Protéger, respecter et renforcer la réglementation environnementale et les cadres de politiques climatiques pendant la relance.** Le Canada ne doit pas rebrousser chemin concernant ses engagements environnementaux et doit plutôt se doter de politiques qui le mettent sur la bonne voie.
- 6. La transparence et la responsabilisation doivent être assurées.** Le public devrait pouvoir accéder aux détails des dépenses fédérales et les conditions accompagnant les fonds fournis devraient avoir une force exécutoire.
- 7. Le soutien doit contribuer à augmenter l'équité et le bien-être sans laisser personne derrière.** Pour véritablement mieux reconstruire, nous devons aplanir les inégalités au sein de notre société.

Le Canada a une occasion inédite de modifier sa trajectoire et d'opérer un virage vers une économie sobre en carbone qui profite aux communautés à long terme et de manière significative. **C'est le moment d'agir ensemble à l'échelle mondiale pour bâtir un avenir meilleur.** Nous pouvons et nous devons profiter de l'occasion actuelle de passer à une économie durable et équitable au moyen d'une approche résolue et basée sur des principes. Les enjeux sont élevés.



Table des matières

Introduction	1
Des conditions vertes, pourquoi?	2
Conditions vertes : Sept principes pour guider la relance	5
Conditions vertes : Sept principes pour guider la relance	5
Principe 1. Le soutien financier accordé au secteur industriel doit inclure des conditions pour une transition vers le zéro émission	5
Principe 2. Des conditions financières strictes doivent être appliquées pour accroître la stabilité financière, sécuriser les emplois et encourager la transition vers une économie sobre en carbone.....	9
Principe 3. Axer la relance sur les travailleurs et veiller à ce qu'elle accélère et permette une transition équitable	11
Principes transversaux pour assurer une relance verte.....	14
Principe 4. Soutenir l'évolution et la création des secteurs et des infrastructures de demain.....	14
Principe 5. Protéger, respecter et renforcer la réglementation environnementale et les cadres de politiques climatiques pendant la relance	15
Principe 6. La transparence et la responsabilisation doivent être assurées.....	16
Principe 7. Le soutien doit contribuer à augmenter l'équité et le bien-être sans laisser personne derrière.....	17
Conclusion	19
Références	20

Encadrés

Encadré 1. Situation actuelle	4
Encadré 2. Imposer des conditions aux secteurs clés : industrie de l'aviation.....	7
Encadré 3. Imposer des conditions aux secteurs clés : industrie automobile.....	8
Encadré 4. Imposer des conditions aux secteurs clés : industrie pétrolière et gazière.....	8
Encadré 5. Imposer des conditions aux secteurs clés : bâtiments	13



Introduction

Le présent document présente les « conditions vertes » qui devraient accompagner les mesures de relance liées à la pandémie de la COVID-19 annoncées par le gouvernement du Canada. Les « conditions vertes » sont les principes, critères et conditions clés qui devraient être appliqués à la relance économique post-COVID-19. Au nombre des soutiens économiques figurent les renflouements (généralement un soutien à court terme qui maintient l'économie à flot jusqu'à ce qu'elle se rétablisse), les mesures de relance économique pour créer des emplois et inciter les entreprises et les particuliers à investir et à dépenser, et les mesures de reprise qui visent à structurer l'économie pour assurer sa stabilité à plus long terme. Il est fondamental que les conditions vertes recommandées dans le présent document soient appliquées à toutes les mesures de soutien alors que nous entrons dans une phase de relance de l'économie. Elles pourraient en outre être appliquées aux mesures existantes. L'application de conditions vertes peut également appuyer l'élaboration, par le gouvernement, de stratégies économiques à plus long terme, y compris le virage vers une économie circulaire tout en accroissant la durabilité et la résilience.

Les pays du monde entier sont aux prises avec la crise sanitaire sans précédent causée par la pandémie de la COVID-19 et ses retombées économiques. Parallèlement, le monde est aux prises avec les retombées sanitaires et autres, déjà bien réelles, des crises des changements climatiques et de la biodiversité. Le gouvernement fédéral s'est engagé envers l'élimination complète des émissions nettes de GES d'ici 2050 et à fixer des cibles juridiquement contraignantes de cinq ans (Cabinet du premier ministre, 2019a). L'atteinte de cet objectif et la garantie d'un avenir sain et sobre en carbone dépendra de la manière dont le Canada répond aux retombées économiques de la pandémie de COVID-19. **Alors qu'elle crée maintes difficultés, la crise actuelle offre également une occasion à ne pas manquer : aligner les efforts pour atteindre les objectifs climatiques du Canada avec les défis présentés par la reconstruction de l'économie de l'après-pandémie.**

Le gouvernement doit engager des dépenses en raison de la pandémie de la COVID-19 pour promouvoir l'activité économique et la création d'emplois, assurer la protection sociale et sauver les secteurs essentiels au bien-être de la société. Veiller à ce que les soutiens soient axés sur le climat peut atteindre ces objectifs tout en traçant un chemin vers un avenir durable, équitable et résilient. Le Canada a déjà pris quelques mesures pour faire correspondre le soutien avec les changements climatiques. Les occasions de multiplier les conditions vertes pour appuyer une reprise verte et équitable sont nombreuses. **C'est le moment d'agir ensemble à l'échelle mondiale pour bâtir un avenir meilleur.**



Des conditions vertes, pourquoi?

La crise causée par la pandémie de la COVID-19 crée une possibilité de dynamisme des politiques alors qu'une réforme et un investissement antérieurement inconcevables relèvent soudainement du domaine du possible¹. Les renflouements, les mesures de relance et les dépenses de reprise recèlent le potentiel majeur de stimulation de la transformation économique grâce à leur amplitude inédite. Pour ce faire, il faut des principes clairs pour guider les dépenses. Mises en œuvre incorrectement, les mesures empêcheront ou retarderont l'avènement des changements structurels dont nous avons besoin pour atténuer les crises des changements climatiques et de la biodiversité (Climate Action Tracker et al., 2020; The Investor Agenda, 2020)².

Les raisons pour fixer et appliquer des conditions vertes sont claires

- 1. Le gouvernement a le droit et le devoir de fixer des conditions vertes dans l'intérêt du public.** La population canadienne actuelle et future devra payer le prix des dépenses publiques majeures. Le gouvernement a le droit et le devoir de veiller à ce que de telles dépenses aident à promouvoir les principaux objectifs de politique publique, ou à tout le moins à ce qu'elles n'y fassent pas obstacle. La lutte contre les changements climatiques est l'un de nos objectifs les plus importants. Des dépenses majeures en l'absence de conditions vertes risquent de perpétuer une économie et une société qui ne sont pas durables alors que nos objectifs actuels, tel que l'atteinte du zéro émission nette d'ici 2050, exigent à bon droit un changement radical.
- 2. Les avantages de mesures de relance et de reprise vertes sont appuyés par des données probantes.** Un récent sondage effectué auprès de 231 experts en économie et fonctionnaires de ministères des Finances sur le rendement des mesures de relance fiscale révèle que les mesures de relance axées sur l'environnement peuvent créer autant d'emplois et de croissance que les mesures qui lui nuisent (Hepburn et al., 2020). Pendant la crise financière mondiale de 2008-2009, les politiques sur les mesures de relance vertes ont donné des résultats exceptionnellement positifs : pour chaque milliard de dollars américains investis aux États-Unis, 30 100 emplois ont été créés (Heilmayr et al., 2009). Les dollars dépensés au titre des infrastructures de transports publics se sont traduits par 70 % de plus d'heures d'emploi que ceux dépensés pour les infrastructures routières. De même, les fonds imputés à la restauration des côtes ont créé plus d'heures d'emploi que s'ils avaient été dépensés au profit des infrastructures connexes aux combustibles fossiles (Edwards et al., 2013; Smart Growth America, 2011).

¹ Des appels à une relance verte ont été lancés très publiquement par des groupes très divers allant du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à l'ancien gouverneur de la Banque d'Angleterre, Mark Carney, en passant par le dirigeant de l'Agence internationale de l'énergie (Birol, 2020; Harvey, 2020a; Johansson, 2020).

² Par exemple, lors de la crise financière de 2008 des « banques zombies » ont été maintenues à flot au moyen de subventions et de liquidités. De même, la preuve indique que lors des débats de politique, les discussions sur les changements climatiques sont passées au deuxième plan alors que les décideurs accordaient préséance aux priorités économiques à court terme (Bär & Runkel, 2020).



- 3. Les travailleurs d'aujourd'hui et du futur ont besoin d'un nouveau modèle économique.** Au moins 53 000 travailleurs en Alberta ont perdu un emploi dans le secteur pétrolier et gazier entre 2014 et 2019 (Hussey, 2020). Une étude réalisée avant la pandémie a conclu que le secteur de l'énergie propre au Canada comptera 559 400 emplois d'ici 2030 (Clean Energy Canada, 2019b). Les changements de la technologie et l'automatisation, en plus des mutations économiques par lesquelles les secteurs à hautes émissions de carbone sont délaissés, indiquent clairement que la relance doit contribuer à la création d'emplois de bonne qualité qui peuvent prospérer dans un avenir sobre en carbone et promouvoir une économie circulaire.
- 4. Il est urgent de prendre des mesures pour répondre à la crise climatique.** La réalisation d'une relance économique verte n'exigera pas une augmentation considérable de l'investissement par rapport à une reprise ordinaire (Hepburn et al., 2020). L'analyse des scénarios économiques révèle que **seules de solides mesures vertes permettront aux pays de restreindre l'augmentation de température à 1,5 °C** et que cela dépend d'un virage rapide vers des investissements sobres en carbone et qui *évitent* les combustibles fossiles (Climate Action Tracker et al., 2020). Alors que le Canada a réalisé d'importants progrès en matière de changements climatiques au cours des cinq dernières années, nous ne sommes actuellement pas en voie d'atteindre notre objectif pour 2030 et n'avons pas atteint les objectifs passés (PNUE, 2019; Croome, 2020), ce qui démontre la nécessité d'une approche exhaustive à l'échelle de l'économie tout entière.
- 5. Les impératifs en matière de santé et de changements climatiques sont indissociables.** Dans une récente lettre ouverte au G20, plus de 200 organisations représentant la moitié des effectifs mondiaux du secteur des soins de santé ont exhorté à une reprise verte puisque les répercussions de la pollution atmosphérique et de la crise climatique auront de très graves conséquences sur la santé. L'Organisation mondiale de la santé a lancé des appels similaires (Harvey, 2020b; Organisation mondiale de la santé, 2020). La pandémie de la COVID-19 est un exemple frappant du fait que la santé de la planète et la santé humaine doivent être traitées ensemble et que les politiques doivent être basées sur la science et les conseils des scientifiques.
- 6. L'idée d'une « relance verte » remporte un solide appui auprès du grand public.** Dans le cadre d'un récent sondage réalisé au Canada, la majorité des répondants a convenu que la réponse face à la crise de la pandémie de la COVID-19 ne doit pas s'écarter des efforts en matière de changements climatiques (Abacus Data, 2020). Un sondage réalisé aux États-Unis et au Royaume-Uni a révélé que jusqu'à 80 % des répondants sont prêts à modifier leur style de vie pour faire face aux changements climatiques dans une mesure comparable à ce qu'ils ont fait durant la pandémie (Townsend, 2020). Contrairement aux crises précédentes, la pandémie de la COVID-19 altérera de manière fondamentale les structures économiques et les comportements humains pendant des décennies, avec des effets de longue durée sur la façon dont nous travaillons, nous déplaçons, apprenons et consommons (Redonda, 2020). Il y a d'immenses possibilités d'encourager les transformations positives au moyen des efforts stratégiques de relance.



Encadré 1. Situation actuelle

Le Canada a déjà fourni un certain nombre de programmes de soutien à court terme liés à la relance après la pandémie de la COVID-19 qui incluent des aides pour les secteurs à fortes émissions de carbone telles que les suivantes :

- 1,7 milliards de dollars canadiens pour le nettoyage des puits abandonnés et inactifs
- 750 millions de dollars canadiens pour un Fonds de réduction des émissions pour le secteur pétrolier et gazier
- L'apport de modifications à la Loi sur l'expansion des exportations pour éliminer le plafonnement du financement et certaines protections contre le risque
- Programme de crédit aux entreprises
- Crédit d'urgence pour les grands employeurs
- Renonciation au loyer pour les baux fonciers des autorités aéroportuaires
- Programme de rachat d'obligations de société de la Banque du Canada \

Sources : Banque du Canada, 2020; Corporation de développement des investissements du Canada, 2020; Ministère des Finances, 2020; Ministère de la Justice, 2020; Cabinet du premier ministre, 2020.

L'introduction du Crédit d'urgence pour les grands employeurs a fait un pas important en incorporant des conditions pour la divulgation des risques climatiques et l'harmonisation avec les objectifs du Canada pour l'élimination complète des émissions nettes (Corporation de développement des investissements du Canada, 2020). Il existe des opportunités d'étendre les conditions et les principes d'une relance verte au-delà de cette mesure particulière.



Conditions vertes : Sept principes pour guider la relance

Cette liste de sept principes a été dressée à la lumière de l'examen des meilleures pratiques internationales et des recommandations de leaders académiques et d'experts, auxquels ont été ajoutés les commentaires tirés d'entrevues avec des spécialistes³. La liste est scindée en deux sections. La première identifie les opportunités spécifiques d'imposer des conditions. Elle contient les principales conditions applicables au soutien et les actions critiques pour assurer leur efficacité. La seconde présente des principes transversaux généraux pour garantir une relance verte.

Conditions vertes : Sept principes pour guider la relance

Les trois premiers principes sont des conditions clés qui devraient accompagner les mesures de soutien fiscal accordées au secteur privé. L'idéal serait que les conditions fassent partie intégrante du soutien fiscal dès le départ afin de donner des indications économiques claires et permettre aux entreprises de planifier efficacement en vue d'un avenir sobre en carbone (Palmer et al., 2020).

Principe 1. Le soutien financier accordé au secteur industriel doit inclure des conditions pour une transition vers le zéro émission

PRINCIPALES CONDITIONS À APPLIQUER

Pour recevoir un soutien fédéral, les entreprises qui possèdent des actifs de production au Canada devraient être tenues d'élaborer un plan mesurable pour atteindre le zéro émission nette d'ici 2050 qui corresponde aux engagements pris par le Canada dans le cadre de l'Accord de Paris. Le soutien fiscal accordé par le gouvernement, qu'il s'agisse de renflouements, de subventions, de prêts, d'allègements fiscaux ou d'achats d'actions, devrait pousser le secteur industriel vers un avenir à zéro émission nette qui soit compatible avec les termes de l'Accord de Paris (Hepburn et al., 2020; The Investor Agenda, 2020). Les entreprises devraient rendre compte des progrès envers ces plans même dans l'avenir, par exemple tous les 5 ans (Hepburn et al., 2020). Les plans des entreprises ne devraient pas donner une place excessive à la compensation carbone ou aux technologies promettant des émissions négatives qui ne sont pas avérées.

Il est vital que les mesures prises par les entreprises pour atteindre l'objectif de zéro émission nette soient guidées par et s'alignent avec les efforts déployés à l'échelon fédéral pour élaborer

³ Les recommandations exprimées dans le présent document reflètent l'inclusion du traitement des changements climatiques comme un principe fondamental de la reprise, comme cela a été constaté dans d'autres cadres proposés par des institutions majeures telles qu'IntelliProspérité, Sitra et le World Resources Institute (Pantsar & Tynkkynen, 2020; Institut pour l'IntelliProspérité, 2020).



une législation sur la responsabilité climatique et d'un cadre fonctionnel pour atteindre le zéro émission nette d'ici 2050, (voir le principe 5) (Croome, 2019). L'élaboration d'un tel cadre fournira un point de référence par rapport auquel les plans zéro émission nette des entreprises pourront être évalués. Les plans zéro émission nette du secteur privé doivent être considérés comme un processus itératif avec un accent particulier mis sur l'accroissement de la solidité et de l'ambition⁴.

Le soutien accordé aux secteurs à forte intensité carbone devrait dépendre des mesures prises pour réduire considérablement les émissions et/ou de leur acceptation des modifications réglementaires favorisant de telles réductions⁵. Un soutien substantiel pour les secteurs à forte intensité d'émissions pourrait, dans certains cas, s'avérer nécessaire en tant que mesure temporaire pour protéger leur solvabilité et les emplois qu'ils offrent jusqu'au retour de conditions favorables. Les gouvernements devraient chercher des moyens novateurs dans la conception de ce soutien afin d'aider ces secteurs à réaliser la transition vers un avenir durable sobre en carbone. Les caractéristiques de chaque secteur diffèrent, exigeant que les solutions soient personnalisées pour répondre à la situation particulière de chacun. Les encadrés 2 et 3 décrivent des conditions particulières qui ont été proposées ou mises en œuvre dans les industries de l'aviation, automobile, pétrolière et gazière.

⁴ *Les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques* fournissent un exemple similaire lorsque l'on s'attend à ce que les pratiques de la société s'améliorent au fil du temps alors que les processus et pratiques exemplaires évoluent (Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, 2019). Pour l'élaboration des plans zéro émission nette des sociétés à court terme, il existe plusieurs documents d'orientation de haute qualité proposés notamment par Science Based Targets Initiative (Science Based Targets, s.d.).

⁵ Le renflouement du secteur automobile américain après la crise financière mondiale est un exemple de cette dernière situation (Freeman, 2011).



Encadré 2. Imposer des conditions aux secteurs clés : industrie de l'aviation

Les transporteurs aériens canadiens émettent 22 Mt de CO₂ par an et ce chiffre est en hausse. (Transports Canada, 2020). Hepburn et al. (2020) ont démontré que les renflouages sans conditions du secteur aéronautique ont donné de très piètres résultats par le passé à de nombreux égards. **Toute aide accordée au secteur doit être liée à des conditions précises, y compris le maintien des emplois, et être envisagée dans le contexte d'un plan à plus long terme visant à réduire le trafic aérien et les émissions ainsi qu'à aider les travailleurs du secteur à se reconvertir**⁶. Le secteur de l'aéronautique a besoin de changements technologiques ou de réductions considérables pour atteindre les objectifs prévus par le régime de compensation et réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA) (Liebrich, 2020).

Les conditions appliquées au secteur aéronautique pourraient inclure un certain nombre de critères, y compris la décarbonisation des opérations au sol, l'amélioration des infrastructures sobres en carbone, la limitation du nombre des vols internes ou de courte durée, le retrait du capital à haute teneur en carbone ou la fixation de quotas de biocarburants ou de carburants de remplacement (Climate Action Tracker et al., 2020; O'Callaghan & Hepburn, 2020; Patsar & Tynkkynen, 2020; Rutherford, 2020). Ainsi, le renflouement, par la France, d'Air France-KLM interdit certains vols intérieurs pour des trajets pour lesquels le voyage en train prend moins de deux heures et demie (BBC News, 2020). Les compagnies aériennes devraient être tenues de divulguer les émissions pour tous leurs vols afin de permettre aux consommateurs de faire des choix de voyage responsables (Rutherford, 2020). Aucune des politiques élaborées ne doit interférer avec la nécessité de vols essentiels (p. ex., pour des raisons médicales) et vers les communautés isolées et autochtones.

⁶ Une proposition de politique particulièrement ambitieuse concernant les conditions à imposer au secteur aéronautique a été faite aux États-Unis par Lazonick et al., 2020. Climate Action Network International (2020) a également publié des lignes directrices sur les renflouages dans ce secteur.



Encadré 3. Imposer des conditions aux secteurs clés : industrie automobile

Le soutien fourni au secteur automobile doit faciliter les progrès concernant les objectifs du Canada connexes aux véhicules à zéro émission et la décarbonisation du secteur des transports de manière plus générale. Le soutien peut être lié aux véhicules électriques (VE), à l'infrastructure d'électrification et aux standards d'efficacité. Les incitations pour les programmes de mise au rebut devraient être proportionnelles à l'économie de carburant; les consommateurs recevant les incitatifs les plus élevés pour l'achat de véhicules à zéro émission. Les mesures allemandes de relance de l'économie font dépendre leur programme de rachat de voitures de l'achat d'un VE, et le pays a introduit des taxes supérieures pour les véhicules à forte intensité d'émissions (Hetzner, 2020). En France, le plan de relance pour le secteur automobile comporte un programme de mise au rencart fondé sur l'efficacité, des règlements pour la conversion de voitures conventionnelles en VE, et une promesse faite par le secteur de conserver la production en France et de poursuivre l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement (Légifrance, 2020; Ubertalli, 2020).

De manière plus générale, les sociétés axées sur les transports peuvent recevoir des incitatifs pour transformer leur parc de véhicules. Ainsi, les services de livraison d'aliments ou de petits paquets, dont un grand nombre ont constaté un accroissement de la demande en raison de la pandémie, pourraient être tenus d'investir dans un virage accéléré vers les VE (Liebrich, 2020). Globalement, le Canada doit aussi s'orienter vers un cadre de politiques plus solide, vers de meilleurs règlements concernant les émissions des véhicules et vers une stratégie industrielle pour les véhicules à zéro émission (Woyntlowicz, 2020).

Encadré 4. Imposer des conditions aux secteurs clés : industrie pétrolière et gazière

Le soutien accordé au secteur des combustibles fossiles doit être clairement lié au maintien des emplois et à l'atteinte des objectifs environnementaux, comme cela a été le cas du récent financement pour les puits orphelins et inactifs (Cabinet du premier ministre, 2020). Parmi les autres possibilités d'imposition de conditions dans le secteur des combustibles fossiles on pourrait trouver le fait d'exiger de toutes les sociétés qui ont des ventes au détail de carburants pour le transport de développer une infrastructure de VE de niveau 3 (McNally & Moffatt, 2020).



MESURES ESSENTIELLES POUR APPUYER LE PRINCIPE 1 : VERS LE ZÉRO ÉMISSION

Les secteurs qui sont clairement incompatibles avec une évolution vers le zéro émission nette ne devraient recevoir aucun soutien. Le soutien ne devrait ni créer ni pérenniser des infrastructures polluantes telles que des nouvelles infrastructures qui accroissent la capacité de production de combustibles fossiles à forte intensité d'émissions⁷. Il ne devrait pas non plus stimuler les secteurs qui sont des consommateurs majeurs de combustibles fossiles, dans lesquels le soutien se traduirait par une augmentation considérable des émissions. Pour fixer un point de référence, il pourrait être possible d'identifier les activités compatibles par rapport à une norme objective (par exemple, la taxonomie de l'Union européenne pour les activités durables) (Commission européenne, 2020a). En fin de compte, les gouvernements pourraient devoir décider entre l'utilisation d'indicateurs concrets mesurables et une approche plus souple qui permettrait de prendre des décisions discrétionnaires.

Le financement doit respecter le principe du pollueur-payeur. Ainsi, le soutien au nettoyage des puits orphelins et inactifs devrait dépendre d'une réforme réglementaire qui garantit que les sociétés, et non les contribuables, paient pour les dommages causés à l'environnement à long terme.

Principe 2. Des conditions financières strictes doivent être appliquées pour accroître la stabilité financière, sécuriser les emplois et encourager la transition vers une économie sobre en carbone

PRINCIPALES CONDITIONS À APPLIQUER

Si de grandes entreprises ont besoin d'un soutien gouvernemental pour demeurer durables, ce soutien doit dépendre de l'imposition de strictes conditions financières pour garantir que les fonds profitent le plus possible aux travailleurs, aux communautés et au climat tout en plaçant les entreprises sur la bonne voie pour l'économie propre de l'avenir. En l'absence d'imposition de conditions financières, nous pourrions répéter les erreurs commises lors de la crise financière de 2008, lorsque les cadres supérieurs et les détenteurs d'action ont profité des fonds publics sans que les travailleurs ou la productivité n'en tirent aucun bénéfice (Kedward, 2020). Dans certains scénarios, il pourrait s'avérer raisonnable que le gouvernement acquière une participation dans une entreprise. Il devrait alors utiliser sa nouvelle fonction pour veiller à ce que les objectifs en matière de changements climatiques soient atteints (Steffen et al., 2020).

Pour susciter la transition vers une économie sobre en carbone, le Canada devrait rendre obligatoire pour toutes les entreprises qui reçoivent des fonds qu'elles divulguent leurs risques climatiques, en se conformant au moins au cadre de reddition de compte du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD). Les niveaux actuels de divulgation des risques climatiques au Canada sont inadéquats (Autorités canadiennes en valeurs mobilières, 2018; Comptables professionnels agréés du

⁷ Certains de ces investissements poseraient également de considérables risques financiers. Consulter Erickson & Lazarus, 2020.



Canada, 2019). Il a été démontré que la divulgation des risques climatiques est essentielle pour inciter les investisseurs à se tourner vers les économies sobres en carbone et pour garantir la stabilité financière (Johansson, 2020; Levy, 2020).

Les rachats d'actions d'entreprises, le versement de dividendes aux actionnaires ou les primes et augmentations de salaire des dirigeants ne devraient pas être permis⁸. À tout le moins, s'agissant des prêts, cette condition doit être en place jusqu'au remboursement intégral du prêt. Pour les subventions, la condition devrait être en place jusqu'à ce que l'économie ne soit plus en phase de récession (Pellerin-Carlin et al., 2020). Le Canada s'est déjà engagé à mettre certaines limitations à l'accès au Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE) (Corporation de développement des investissements du Canada, 2020), mais il faut en faire davantage. Les versements de dividendes supérieurs au marché sont la norme dans le secteur pétrolier et gazier, ce qui a ajouté des milliards de dette au cours de la seule année passée (Bouso, 2020). Un récent rapport Bloomberg indiquait que les plus grandes compagnies aériennes américaines utilisaient 96 % de flux de trésorerie disponible pour racheter des actions (Kochkin, 2020). Certaines sociétés ont même emprunté des fonds pour effectuer des rachats, ce qui a accru leur vulnérabilité face aux reculs économiques et se fait au détriment des investissements dans les travailleurs (Lazonick et al., 2020). Les deniers publics ne devraient pas être utilisés pour soutenir ces pratiques. En Allemagne, il a été demandé aux entreprises de suspendre le versement de dividendes et de réduire les salaires et primes des dirigeants afin de pouvoir être admissibles à l'accord de prêts et de garanties (Jennen, 2020). Le Canada devrait également envisager des options pour limiter les écarts salariaux entre les travailleurs les mieux payés et ceux qui le sont le moins au sein des entreprises qui reçoivent un soutien (Redonda, 2020).

Les entreprises qui ont recours aux paradis fiscaux ou à des entreprises fictives anonymes ne devraient pas être admissibles à recevoir un soutien⁹. Les investissements canadiens directs dans les paradis fiscaux représentaient 284 milliards de dollars canadiens en 2016 (Canadiens pour une fiscalité équitable, 2017). Les contribuables ne devraient pas fournir de capitaux aux entreprises qui engrangent des ressources financières dans des paradis fiscaux. La France, le Danemark, la Pologne, l'Autriche et l'Écosse ont tous prévu diverses dispositions empêchant les sociétés qui ont recours aux paradis fiscaux de recevoir des fonds (Bostock, 2020; Redeke & Trautvetter, 2020).

⁸ Pour connaître des recommandations particulières supplémentaires concernant les secteurs minier, pétrolier et gazier, consulter IGF & ATAF, 2020.

⁹ Tax Justice Network propose un critère en cinq volets aux gouvernements pour les aider à reconnaître les entreprises qui ont recours aux paradis fiscaux et à déterminer la manière dont ils devraient imposer des conditions (Bou Mansour, 2020).



MESURES ESSENTIELLES POUR APPUYER LE PRINCIPE 2 : DES FINANCES DURABLES POUR UNE RELANCE VERTE

Outre les principes et conditions énumérés dans le présent document, le Canada devrait tendre vers l'adoption plus généralisée d'approches financières durables, y compris la mise en œuvre des recommandations du Groupe d'experts sur la finance durable, et l'élimination graduelle des subventions pour les combustibles fossiles. Il peut également adopter davantage d'approches internationales standardisées telles que la taxonomie de l'Union européenne sur les finances durables et des exigences plus strictes, comme celles de la Banque européenne d'investissement, pour les appliquer aux institutions financières canadiennes. Concevoir un système de classification comme la taxonomie de l'Union européenne pour les activités durables pourrait aussi aider le Canada à verdir le secteur financier et à guider la reprise économique en établissant des seuils de rendement applicables aux secteurs essentiels (Commission européenne, 2020a; Tubiana, 2020). La taxonomie comporte un critère « d'innocuité » ayant pour objet de minimiser les investissements dans les combustibles fossiles et dans l'énergie nucléaire (Commission européenne, 2019).

Les mesures de relance mises en œuvre par la Banque du Canada, y compris l'assouplissement quantitatif, doivent aussi comprendre les objectifs en matière de changements climatiques (Kedward, 2020; Martinez-Diaz & Christianson, 2020). L'absence d'intégration des changements climatiques par les banques centrales après la crise financière mondiale s'est traduite par le fait qu'elles ont acheté une portion disproportionnée des actifs de compagnies à fortes émissions de carbone (Martinez-Diaz & Christianson, 2020). La Banque d'Angleterre a mis en œuvre des mesures pour incorporer les changements climatiques dans ses activités, ce qui constitue un modèle utile (Bank of England, 2020).

Principe 3. Axer la relance sur les travailleurs et veiller à ce qu'elle accélère et permette une transition équitable

PRINCIPALES CONDITIONS À APPLIQUER

Le gouvernement doit lier le soutien aux conditions pour les travailleurs. La crise actuelle a déclenché une apocalypse dans le monde du travail avec un nombre extrêmement élevé de mises à pied de travailleurs dans le monde entier, y compris 3 millions au Canada au début mai (Britneff, 2020). La santé et la sécurité des travailleurs devraient être une priorité absolue pour tout effort de relance, qui devrait viser à réduire les inégalités, créer des emplois de bonne qualité et bien rémunérés et maximiser l'emploi (Congrès du travail du Canada, 2020)¹⁰. Le soutien devrait être lié au fait de veiller à ce que les effectifs demeurent employés ou fassent une transition active, à

¹⁰ Le Congrès du travail du Canada a publié une série de recommandations, *Vision syndicale de la relance économique*, disponibles à l'adresse suivante : <https://congresdutravail.ca/vision-syndicale-de-la-relance-economique/>
La Confédération syndicale internationale a publié de multiples déclarations, y compris *Key Issues on the Return to Work*, disponible à l'adresse suivante : https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/ituc_-_key_issues_on_the_return_to_work.pdf.



ce que les prestations de retraite soient sécurisées dans leur intégralité, et à ce que les conditions de travail négociées (y compris les salaires, les congés de maladie et autres avantages connexes) soient maintenues. Il faut également soutenir les personnes au chômage, sous-employées ou dans des situations d'emploi précaires.

Le soutien devrait faciliter une nouvelle formation des travailleurs en vue de l'économie verte. Le financement devrait contribuer au perfectionnement professionnel des travailleurs pour qu'ils ne soient pas obligés d'assumer les coûts de l'ajustement (y compris les frais liés au changement d'emploi et à la formation). Ainsi, les sociétés dans le secteur des combustibles fossiles qui bénéficient de mesures de relance pourraient être tenues de payer la formation professionnelle de leurs travailleurs et d'apporter un soutien aux programmes de formation reconnus (McNally & Moffatt, 2020). Les travailleurs dans les secteurs en transition doivent pouvoir avoir accès à la formation professionnelle pendant qu'ils sont employés et la formation devrait être transférable afin que les attestations de formation soient reconnues par d'autres employeurs.

MESURES ESSENTIELLES POUR APPUYER LE PRINCIPE 3 : SOUTENIR LES TRAVAILLEURS

Dans le respect des meilleures pratiques internationales, le Canada doit garantir une transition équitable pour les travailleurs et les communautés qui quittent les secteurs à fortes émissions de carbone¹¹. Les recommandations du Groupe de travail : Transition équitable pour les collectivités et les travailleurs des centrales au charbon Canadiennes (Gouvernement du Canada, 2019) devraient être intégralement mises en œuvre et les approches d'une transition équitable devraient être étendues aux autres travailleurs et collectivités du secteur des combustibles fossiles. Le Canada pourrait s'inspirer des efforts similaires favorisant une transition équitable déployés à l'échelle internationale comme le récent ajout de 40 milliards d'euros au fonds de transition équitable (Commission européenne, 2020b). Dans certains secteurs tels que l'aviation, il pourrait être impossible, à long terme, de conserver un effectif exactement égal à l'effectif antérieur à la pandémie de la COVID-19, ou cela pourrait ne pas être souhaitable dans le contexte d'une économie sobre en carbone. Il est fondamental que le gouvernement élabore des stratégies à long terme sur la manière de réduire les émissions dans les secteurs à fortes émissions de carbone et facilite la transition hors de ces secteurs, y compris en tenant son engagement de promulguer une loi sur la transition juste pour tous les travailleurs du secteur de l'énergie (Cabinet du premier ministre, 2019b).

Plus les représentants syndicaux participeront à la planification, mieux cela sera. Les plans des sociétés pour l'élimination complète des émissions nettes devraient être élaborés en collaboration avec des représentants syndicaux. Les études de la crise financière mondiale indiquent que la participation des représentants syndicaux à la gestion peut être un facteur

¹¹ Consulter le document de l'Organisation internationale du Travail intitulé *Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous*, disponible à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_432864.pdf



stabilisant pour la relance (Rios, 2020). Il existe d'excellents exemples internationaux, tels que les conseils de travailleurs allemands, où les travailleurs peuvent participer à la planification à long terme (Lawton, 2020).

Le Canada doit former les effectifs de demain. Hormis les travailleurs qui sont confrontés à une transition, il existe un vaste groupe de jeunes qui vont entrer dans une nouvelle économie. Le Canada doit soutenir la formation de la prochaine génération en vue de son accès à des emplois sobres en carbone. La population autochtone étant celle qui accuse la croissance la plus rapide au Canada (Statistique Canada, 2017), les avantages sont multipliés si l'on traite la question des emplois futurs des jeunes en parallèle avec la réconciliation pour s'assurer que les jeunes Autochtones peuvent acquérir les compétences nécessaires pour une économie verte en tout respect de leurs pratiques culturelles.

Encadré 5. Imposer des conditions aux secteurs clés : bâtiments

Les mesures de relance verte dans le secteur du bâtiment recèlent d'immenses possibilités de création d'emplois tout en produisant des avantages tangibles pour les communautés au moyen de rénovations en profondeur et de construction écoénergétique, y compris pour les logements abordables. Les mesures de relance dans le secteur du bâtiment devraient être accompagnées de solides critères écoénergétiques, les objectifs actuels étant accrus et des mesures prises pour garantir que les provinces et territoires adoptent des normes élevées (Lockhart, 2020; Pembina Institute, 2020)¹². Le document intitulé *Energy Step Code* publié par la Colombie-Britannique est une excellente étude de cas du genre de normes qui pourraient être des conditions du soutien et dont l'adoption peut être favorisée par des conseils de parties prenantes provinciaux (Energy Step Code, 2018; Lockhart, 2020). Les investissements dans les projets de construction de bâtiments financés, possédés ou loués par le gouvernement fédéral devraient effectuer le virage vers la construction sans carbone (Conseil du bâtiment durable du Canada, 2020). Le financement des coûts de développement pourrait être fonction du potentiel de réduction des émissions d'un nouveau bâtiment, avec une portion dépendant du rendement (Conseil du bâtiment durable du Canada, 2020). Les possibilités peuvent être étudiées afin de veiller à ce que les nouveaux bâtiments puissent être liés à d'autres infrastructures sobres en carbone telles que les infrastructures de stockage d'énergie et de recharge des VE (Climate Action Tracker et al., 2020).

¹² Des recommandations supplémentaires concernant les principes visant à garantir une relance verte dans le secteur de la construction peuvent être consultées dans Lockhart (2020). Les possibilités de lier les transferts connexes à la construction à l'adoption de normes pourrait s'inspirer de mesures similaires pour les transferts de soins de santé (Galloway & Grant, 2016).



Principes transversaux pour assurer une relance verte

Les quatre prochains principes sont des recommandations transversales pour garantir que l'approche de la relance adoptée par le gouvernement, y compris les politiques et le soutien financier, appuie les objectifs environnementaux et en matière d'équité qui sont fondamentaux.

Principe 4. Soutenir l'évolution et la création des secteurs et des infrastructures de demain

Le soutien devrait contribuer au développement des secteurs de l'énergie et de l'électricité sans carbone. Le gouvernement devrait utiliser des mesures de relance pour accroître l'accès de toutes les personnes qui résident au Canada à une électricité propre et abordable. Le gouvernement fédéral s'est donné pour objectif que 90 % de l'électricité du pays provienne de sources ne produisant aucune émission d'ici 2030 (Environnement et Changement climatique Canada, 2016). Pour ce faire, il faut des réseaux électriques, des moyens de stockage, des infrastructures de transmission de l'électricité et des systèmes énergétiques urbains modernes, y compris dans les régions ayant des secteurs de l'énergie à fortes émissions telles que l'Alberta, la Saskatchewan, et les régions qui dépendent du diesel. Le gouvernement devrait accorder la priorité à l'accès à l'énergie pour les collectivités éloignées, autochtones et à faibles revenus. Le coût en baisse de l'énergie renouvelable crée la possibilité d'augmenter l'accès à l'énergie propre au sein des populations clés (Climate Action Tracker et al., 2020). Cependant, il est tout aussi important de soutenir les programmes du côté de la demande pour diminuer la consommation d'énergie et accroître la qualité de vie afin de réduire le besoin de nouveaux projets de production d'énergie.

Le Canada devrait investir dans les combustibles sobres en carbone de l'avenir, ainsi que dans l'électrification et les solutions sobres en carbone pour les secteurs clés. Les approches telles que les remplacements du clinker dans la production du ciment doivent être adoptées de toute urgence pour décarboniser l'industrie lourde. Le Canada devrait en outre déterminer les possibilités de maximiser les gains environnementaux et sanitaires au moyen de nouvelles dépenses, par exemple en exigeant qu'une basse teneur en carbone soit inscrite dans les approvisionnements publics et les dépenses d'infrastructures (Clean Energy Canada, 2017, 2019a). En ce qui concerne les transports, le financement devrait soutenir les transports publics et les projets de transport actif plutôt que les routes urbaines et l'agrandissement des aéroports.

Le gouvernement devrait axer ses efforts sur le soutien aux entreprises en démarrage et aux jeunes sociétés qui offrent des solutions novatrices. Pour être efficace à court terme, il faut des solutions commerciales pour la création d'emploi et la compétitivité (Denning, 2020), mais à plus long terme, nous devons investir dans l'innovation qui stimulera le développement propre des secteurs. Par exemple, Torrie et al. (2020) ont exhorté à la création d'un fonds d'innovation pour l'énergie de 25 milliards de dollars axé sur la recherche et le développement ainsi que sur le déploiement commercial. Cela pourrait recouvrir plus généralement un fonds d'innovation sobre en carbone axé sur les investissements au-delà de l'énergie, y compris ceux qui



appuient une économie circulaire. Soutenir les entreprises sociales et les projets communautaires peut garantir que les avantages sociaux et économiques tangibles atteignent les collectivités dans le besoin. Les collectivités qui sont désavantagées seraient visées plus précisément, avec des portions de volets de financement existants et de nouveaux programmes incitatifs prévus pour les communautés autochtones.

Le soutien devrait être le moteur de la résilience climatique conformément à l'objectif d'adaptation de l'Accord de Paris. Nous ne pouvons plus aborder la question des changements climatiques par une dichotomie de l'atténuation par opposition à l'adaptation, puisque les deux s'enchevêtrent invariablement. Les investissements du Canada connexes à la pandémie de la COVID-19 ne devraient pas rater l'occasion de maximiser la résilience et les avantages économiques connexes. Les investissements dans les infrastructures naturelles peuvent servir à atteindre les objectifs jumeaux de l'atténuation et de l'adaptation tout en fournissant des avantages connexes tels que la protection de la biodiversité. Comme le souligne la Commission mondiale pour l'adaptation (2019), le taux général de rendement des investissements dans l'adaptation aux changements climatiques est extrêmement élevé. En outre, les mesures de relance dans le secteur de l'agriculture doivent promouvoir les efforts pour atteindre les changements structurels nécessaires pour améliorer la résilience face au climat tout en réduisant les émissions de gaz à effets de serre et d'autres impacts environnementaux.

Principe 5. Protéger, respecter et renforcer la réglementation environnementale et les cadres de politiques climatiques pendant la relance

La promotion de politiques visant la transition énergétique aidera le Canada à respecter une feuille de route pour la reprise verte. La contribution déterminée au niveau national du Canada en vertu de l'Accord de Paris présente déjà les étapes qui doivent être franchies pour atteindre les objectifs en matière de changements climatiques. Elle peut être utilisée comme guide pour la planification de la relance (Steiner & Camera, 2020). Le Canada devrait renforcer sa contribution avant la 26e Conférence des parties, fournir de plus amples détails concernant ses engagements à augmenter son ambition, et indiquer la manière dont les efforts de relance après la COVID peuvent s'aligner avec cette ambition. Le Canada doit également ne pas remettre à plus tard l'élaboration de nouvelles politiques cruciales qui appuieront les mesures en matière de changements climatiques et un virage vers une économie circulaire. Les mesures juridiques pour inscrire nos engagements en matière de changements climatiques dans la loi et fournir un cadre fonctionnel pour atteindre le zéro émission nette d'ici 2050 garantiront que le gouvernement demeure responsable envers la population canadienne et la communauté internationale quant à la réalisation de ses objectifs climatiques tout en fournissant plus de certitude au secteur privé et en guidant la relance économique (Beugin et al., 2020; Croome, 2020).

Le fait de renforcer, d'améliorer et d'appliquer la réglementation et les politiques existantes en matière environnementale garantira que le soutien gouvernemental nous mette sur la bonne voie. Il importe que le Canada ne suspende, ne retarde ni n'annule les normes sur les émissions, les taxes environnementales, y compris la tarification du carbone,



les taxes et prélèvements pour les secteurs à fortes émissions de carbone, ou autres règlements. Pendant la relance, il sera crucial de poursuivre la mise en œuvre des plans existants tels que la Norme sur les combustibles propres et le Code du bâtiment à consommation énergétique zéro-nette. Le Canada devrait en outre s'assurer que la réglementation foncière et environnementale respecte les droits autochtones et réponde aux plus vastes objectifs de réconciliation.

Le Canada devrait utiliser le processus fédéral d'évaluation d'impact pour garantir que les nouvelles infrastructures est conçue pour appuyer la durabilité. Le nouveau régime d'évaluation d'impact offre un processus pour évaluer les impacts et avantages environnementaux, sociaux et économiques, pour soutenir les droits des Autochtones et pour inclure la participation du public et du secteur communautaire. Il peut être utilisé pour évaluer des projets individuels, le développement régional ou des politiques ou engagements stratégiques. En tant que tel, il offre un ensemble d'outils bien établis pour équilibrer de multiples objectifs et tirer les plus grands avantages possible du financement de relance. Le Canada devrait veiller à ce qu'un critère climatique efficace soit conçu et mis en œuvre pour les projets évalués. Pour soutenir les trajectoires vers le zéro émission nette, il faudrait revoir la Liste des projets et autres composantes de la *Loi sur l'évaluation d'impact* afin de s'assurer que tous les projets produisant de grandes quantités d'émissions soient évalués dans le contexte des bilans de carbone quinquennaux du Canada.

Principe 6. La transparence et la responsabilisation doivent être assurées

Tous les fonds fédéraux dépensés, y compris ceux qui le sont par l'entremise d'organismes fédéraux de financement, devraient l'être de manière transparente. Cela devrait inclure une liste de bénéficiaires du financement et des montants fournis ainsi que les renseignements concernant les conditions. Le public devrait régulièrement recevoir des mises à jour sur le respect ou non des conditions. Dans le cadre d'une transparence accrue, le gouvernement devrait envisager d'autres mesures pour favoriser la transparence fiscale ainsi que la transparence et la réforme des subventions accordées au secteur des combustibles fossiles (Corkal et al., 2020; Redonda, 2020). Le financement fourni à des gouvernements et pouvoirs publics infranationaux, y compris les provinces et les municipalités, devrait également être mis à la disposition du public et faire l'objet d'une responsabilisation afin de veiller à ce que les bénéficiaires soient les plus importants possible et que le financement atteigne bien les communautés qui en ont besoin.

L'imposition de conditions à l'octroi de fonds par le gouvernement devrait être appliquée. Les sociétés qui ont reçu des fonds assortis de conditions doivent avoir des indicateurs et des exigences de reddition de comptes clairs et mesurables. L'application des conditions accompagnant le financement est essentielle, mais a fréquemment été négligée¹³. Les décideurs

¹³ Ainsi, au Canada, un rapport du Vérificateur général montre que l'application et la transparence après le renflouement de l'industrie automobile en 2008 étaient insuffisantes et qu'une reddition de comptes et une analyse plus complètes étaient nécessaires concernant l'utilisation des fonds, les répercussions sur la restructuration de la société et le remboursement des prêts (Owram, 2014).



devraient connaître la structure nécessaire et les ressources financières requises pour appliquer toute condition qui pourrait figurer dans les programmes de soutien.

Si les grandes sociétés ne respectent pas les conditions du financement, qu'il s'agisse de conditions financières ou autres, le gouvernement devrait envisager de convertir le genre d'aide fournie. Par exemple, les grandes sociétés pourraient voir leurs prêts convertis en actions si les conditions ne sont pas respectées. De même, les fonds fournis à titre de dépenses directes (subventions) peuvent être convertis en prêts. Le gouvernement devrait aussi envisager les possibilités de réduire la dette publique générale en inscrivant des conditions pour convertir les subventions en prêts une fois que les sociétés commencent à réaliser des profits ou une fois la récession terminée. En tant qu'incitatif supplémentaire au respect des conditions par les sociétés, le gouvernement peut également envisager de renoncer à la conversion si elles satisfont aux conditions connexes aux changements climatiques.

Principe 7. Le soutien doit contribuer à augmenter l'équité et le bien-être sans laisser personne derrière

Les efforts de soutien et de relance doivent être axés sur l'amélioration du bien-être, particulièrement celui des personnes qui sont historiquement et structurellement opprimées. La pandémie de la COVID-19 et les changements climatiques sont deux loupes qui permettent de mieux voir les profondes inégalités qui existent dans notre société et qui doivent être éliminées de façon satisfaisante si nous voulons reconstruire un monde meilleur. Au Canada, au moins 438 groupes de la société civile ont signé les Principes pour une Relance juste¹⁴ qui soulignent la manière dont le bien-être des gens et des écosystèmes doit avoir priorité pour bâtir une société équitable et résiliente (*Relance juste*, 2020). Le gouvernement devrait profiter de cette occasion pour aplanir les inégalités vécues depuis longtemps par les communautés qui n'ont pas pu participer entièrement à l'économie, tout en veillant à ce que les débats et la prise de décision connexes à la relance soient inclusifs.

Le Canada devrait s'efforcer d'élargir, autant que possible, les retombées positives sur le public des dépenses connexes à la pandémie de COVID-19. Les investissements à l'échelle locale sont fondamentaux pour développer la capacité au niveau communautaire et garantir que les communautés désavantagées en tirent des avantages. Ainsi, l'utilisation des ententes sur les retombées locales, lorsqu'il y a un financement particulier pour un projet donné, garantira que le projet profitera (y compris en ce qui concerne les emplois et la formation) aux communautés traditionnellement mal desservies (Community Benefits Coalition of BC, s.d.). Les collectivités locales devraient participer activement à la conception des plans de relance communautaires.

Le Canada devrait mettre en œuvre intégralement la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) et veiller à ce que la relance respecte

¹⁴ Au 9 juin 2020.



les droits autochtones, renforce les relations entre nations et accroisse la capacité d'adaptation des Peuples autochtones¹⁵. Les crises de la pandémie de la COVID-19, des changements climatiques et de la biodiversité illustrent des répercussions permanentes du colonialisme sur les Peuples autochtones au Canada, qui continuent à être sous-financés de manière chronique¹⁶. Des transferts directs garantiront que les communautés peuvent accéder à un financement de soutien et de relance vital. Cependant, il faut également minimiser les fardeaux administratifs pesant sur les communautés ayant une faible capacité et qui ont besoin de soutien.

La réponse du gouvernement face à la pandémie de COVID-19 doit viser l'égalité des sexes. La pandémie a eu des répercussions disproportionnées sur les secteurs professionnels majoritairement féminins (Alini, 2020). Une relance verte doit envisager les répercussions liées au genre et comporter des mesures telles que la fourniture de services fiables de garde d'enfants pour garantir que les femmes ne soient pas encore plus laissées-pour-compte. Les emplois verts comptent non seulement les emplois dans les secteurs de l'énergie et manufacturier, mais aussi des emplois dans les domaines des soins et des services ainsi que ceux qui soutiennent de plus vastes objectifs sociaux.

¹⁵ Parmi les mesures supplémentaires cruciales prises par le gouvernement qui contribueront à la réconciliation et augmenteront la résilience face aux changements climatiques on peut souligner notamment le respect des Principes régissant la relation du gouvernement du Canada avec les peuples autochtones, la mise en œuvre des Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation (Ministère de la Justice, 2017; Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015).

¹⁶ Consulter, par exemple, la déclaration d'une urgence climatique pour les Premières Nations (Assemblée des Premières Nations, 2019).



Conclusion

Nous sommes à une croisée des chemins historique. Alors qu'ils sont aux prises avec une crise sanitaire à l'échelle de la planète, les modalités de la mise en œuvre de la relance choisies par les gouvernements fixeront les habitudes de consommation pour les décennies à venir. Comme l'a déclaré le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, la pandémie de COVID-19 est « l'occasion d'une prise de conscience inédite » (Organisation des Nations Unies, 2020). Nous ne pouvons plus continuer à ne rien faire, à aggraver les crises des changements climatiques et de la biodiversité et à n'offrir à notre pays, et au reste du monde, que de sombres perspectives d'avenir tant du point de vue sanitaire qu'environnemental et économique. Nous pouvons et devons profiter de l'occasion qui nous est donnée aujourd'hui pour négocier le virage vers une économie durable et équitable au moyen d'une approche résolue et raisonnée.

Ici, au Canada, des secteurs à forte intensité d'émissions clés, y compris les secteurs pétrolier et gazier, de l'automobile et de l'aviation, exercent des pressions importantes sur le gouvernement pour qu'il leur fournisse un financement de renflouage (Nuthall, 2020; Patel, 2020; Rabson, 2020; Roberts, 2020). Si les décideurs ne tiennent pas compte des changements climatiques dans les réponses à la pandémie de la COVID-19, le risque est bien réel d'emprunter une trajectoire comportant des émissions encore plus élevées (Le Quéré et al., 2020). Si les dépenses de relance sont « récupérées » par des groupes ayant des intérêts particuliers, cela pourrait nuire à la protection sociale, aux droits des travailleurs et aux objectifs de politique environnementale pendant très longtemps (Tubiana, 2020).

Nous devons saisir l'opportunité en cette période difficile pour transformer notre économie et nos institutions afin de servir les objectifs de politique publique fondamentaux allant de l'environnement à l'égalité. En tirant les enseignements des crises passées telles que la crise financière mondiale de 2008-2009, et des réponses des autres pays à la pandémie de la COVID-19, le Canada peut concevoir des améliorations durables et faciliter une évolution structurelle positive. Faire correspondre les principes présentés dans le présent document avec de solides cadres et mécanismes de responsabilisation pour atteindre nos objectifs en matière de changements climatiques contribuera à une reprise durable et résiliente pour tous.

Les principes présentés dans le présent document ne sont qu'une partie d'une relance équitable et juste au terme de la pandémie de COVID-19. Les objectifs des programmes de relance devraient, en fin de compte, inclure non seulement des objectifs environnementaux, mais aussi des objectifs de bien-être social pour accroître notre résilience face aux crises futures, garantir une répartition équitable des ressources et de l'accès aux services sociaux, et progresser au-delà des mesures traditionnelles du succès telles que le PIB. Le Canada a une immense occasion de soutenir les travailleurs et d'opérer un virage vers des systèmes sobres en carbone qui profitent véritablement aux communautés à long terme. Les enjeux sont considérables.



Références

- Abacus Data. (2020, 28 mai). *Canadians are hoping for a “cleaner recovery” from pandemic*. <https://abacusdata.ca/clean-recovery-clean-energy-canada/>
- Alini, E. (2020, 9 mai). Welcome to the ‘she-session.’ Why this recession is different. *Global News*. <https://globalnews.ca/news/6907589/canada-coronavirus-she-session/>
- Assemblée des Premières Nations. (2019). *Declaring a First Nations climate emergency*. <https://www.afn.ca/wp-content/uploads/2019/08/19-05-Declaring-a-First-Nations-Climate-Emergency.pdf>
- Autorités canadiennes en valeurs mobilières. (2018). *Report on Climate change-related Disclosure Project*. https://www.osc.gov.on.ca/documents/en/Securities-Category5/csa_20180405_climate-change-related-disclosure-project.pdf
- Bank of England. (2020). *Climate change*. <http://www.bankofengland.co.uk/climate-change>
- Banque du Canada. (2020, 15 avril). *La Banque du Canada introduira un programme d’achat d’obligations de sociétés*. https://www.banqueducanada.ca/2020/04/banque-canada-introduira-programme-achat-obligations-societes/?_ga=2.82991248.76757707.1592870518-427390079.1592870518v
- Bär, H., & Runkel, M. (2020). *How the necessary economic support measures can cushion the corona crisis and accelerate the ecological transition*. Forum ökologische Soziale Marktwirtschaft. https://foes.de/publikationen/2020/200330_FOES_Economic_support_measures_corona_crisis.pdf
- BBC News. (2020, 4 mai). *Air France “must cut domestic flights to get aid.”* <https://www.bbc.com/news/world-europe-52527517>
- Beugin, D., Dion, J., Kanduth, A., Lee, C., Sawyer, D., & Arnold, J. (2020). *Baliser le chemin: Légiférer nos objectifs climatiques en route vers 2050*. Institut canadien pour des choix climatiques. <https://choixclimatiques.ca/reports/baliser-le-chemin/>
- Birol, F. (2020, 24 mars). How to make the economic recovery from coronavirus an environmentally sustainable one. *Prospect Magazine*. <https://www.prospectmagazine.co.uk/economics-and-finance/how-to-make-the-economic-recovery-from-coronavirus-a-sustainable-one-covid-19-recession-climate-environment>
- Bostock, B. (2020, 23 avril). France is barring firms registered in offshore tax havens from its government coronavirus bailout, following similar bans in Denmark and Poland. *Business Insider*. <https://www.businessinsider.com/france-coronavirus-bailout-tax-haven-registered-subsidies-ineligible-020-4>
- Bou Mansour, M. (2020, 23 avril). *Bail, or bailout? Tax experts publish 5-step test for Covid19 business bailouts*. Tax Justice Network. <https://www.taxjustice.net/2020/04/23/bail-or-bailout-tax-experts-publish-5-step-test-for-covid19-business-bailouts/>



- Bouso, R. (2020, 25 mars). Big Oil may have to break dividend taboo as debt spirals: Investors. Reuters. <https://www.reuters.com/article/us-global-oil-majors-idUSKBN21C0RR>
- Britneff, B. (2020, 8 mai). Coronavirus: How long will pandemic-related job losses last in Canada? *Global News*. <https://globalnews.ca/news/6921273/coronavirus-pandemic-related-job-losses-canada/>
- Cabinet du premier ministre (2019a). Lettre de mandat du ministre de l'Environnement et du Changement climatique. Premier ministre du Canada. <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2019/12/13/lettre-de-mandat-du-ministre-de-lenvironnement-et-du-changement>
- Cabinet du premier ministre. (2019b). Lettre de mandat du ministre des Ressources naturelles. <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2019/12/13/lettre-de-mandat-du-ministre-des-ressources-naturelles>
- Cabinet du premier ministre. (2020, 5 novembre). Le premier ministre annonce de nouvelles mesures de soutien aux entreprises afin d'aider à protéger les emplois canadiens. Premier ministre du Canada. <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2020/05/11/premier-ministre-annonce-de-nouvelles-mesures-de-soutien-aux>
- Conseil du bâtiment durable du Canada. (2020). *À vos marques, prêts, progressez! Le CBDCa dépose des recommandations au Canada pour la reprise économique de l'après COVID-19*. https://www.cagbc.org/News/FR/2020/20200513_News_Release.aspx
- Congrès du travail du Canada. (2020). *Vision syndicale de la relance économique*. <https://canadianlabour.ca/wp-content/uploads/2020/05/LabourPrioritiesForEconomicRecovery-final-2020-05-13-FR-1.pdf>
- Corporation de développement des investissements du Canada. (2020). *Feuillelet d'information crédit d'urgence pour les grands employeurs*. <https://www.cdev.gc.ca/fr/information/>
- Canadiens pour une fiscalité équitable. (2017). *Bay Street and tax havens: Curbing corporate Canada's addiction*. https://www.taxfairness.ca/sites/default/files/pdf/canadian_for_tax_fairness_-_tax_havens_2017_april_2018_web.pdf
- Clean Energy Canada. (2017). *The power of procurement: How governments can drive clean growth, cut carbon and create jobs*. https://cleanenergycanada.org/wp-content/uploads/2018/03/Power-of-Procurement_FINAL.pdf
- Clean Energy Canada. (2019a). *Building the future: How smart public infrastructure decisions can cut pollution, save money, and support a clean economy*. https://cleanenergycanada.org/wp-content/uploads/2019/02/Report_PublicInfrastructure_022019_FINAL.pdf
- Clean Energy Canada. (2019b, 3 octobre). *Canada's clean energy sector set to accelerate amid fossil fuel slowdown*. Clean Energy Canada. <https://cleanenergycanada.org/canadas-clean-energy-sector-set-to-accelerate-amid-fossil-fuel-slowdown/>



- Climate Action Network International. (2020). *Sustainable policy responses for the aviation sector in the COVID crisis*. http://climatenetwork.org/sites/default/files/can_international_sustainable_policy_responses_for_the_aviation_sector_in_the_covid_crisis_june_2020.pdf
- Climate Action Tracker, New Climate Institute, & Climate Analytics. (2020). *A government roadmap for addressing the climate and post COVID-19 economic crises*. https://climateactiontracker.org/documents/706/CAT_2020-04-27_Briefing_COVID19_Apr2020.pdf
- Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015). *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*. https://nctr.ca/fr/assets/reports/Final%20Reports/Calls_to_Action_French.pdf
- Commission européenne. (2019). *Taxonomy technical report*. https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/190618-sustainable-finance-teg-report-taxonomy_en.pdf
- Commission européenne. (2020a, 17 avril). *EU taxonomy for sustainable activities*. Commission européenne. https://ec.europa.eu/info/publications/sustainable-finance-teg-taxonomy_fr (disponible uniquement en anglais sur la page française)
- Commission européenne. (2020b, 28 mai). *Budget de l'UE pour la relance: Questions et réponses à propos du mécanisme pour une transition juste*. Commission européenne. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/qanda_20_931
- Commission mondiale pour l'adaptation. (2019). *Adapt now: A global call for leadership on climate resilience*. <https://gca.org/global-commission-on-adaptation/report>
- Community Benefits Coalition of BC. (n.d.). *Home page*. <http://letsbuildbc.ca/>
- Comptables professionnels agréés du Canada. (2019). *2019 study of climate-related disclosures by Canadian public companies: Summary report*. <http://www.cpacanada.ca/en/business-and-accounting-resources/financial-and-non-financial-reporting/mdanda-and-other-financial-reporting/publications/climate-related-disclosure-study-2019-summary>
- Corkal, V., Levin, J., & Gass, P. (2020). *Subventions fédérales aux combustibles fossiles au Canada en 2020*. Institut international du développement durable. <https://www.iisd.org/sites/default/files/publications/canada-fossil-fuel-subsidies-2020-fr.pdf>
- Croome, J. (2020). *Policy brief: A New Canadian Climate Accountability Act: Building the legal foundation to achieve net-zero emissions by 2050* (p. 21). Ecojustice. <https://www.ecojustice.ca/wp-content/uploads/2020/05/policy-brief-a-new-canadian-climate-accountability-act.pdf>
- Denning, L. (2020, 19 mai). *Smart energy stimulus means thinking small*. *Bloomberg*. <https://www.bloomberg.com/opinion/articles/2020-05-19/coronavirus-smart-energy-stimulus-thinks-small-uses-renewables>
- Edwards, P. E. T., Sutton-Grier, A. E., & Coyle, G. E. (2013). *Investing in nature: Restoring coastal habitat blue infrastructure and green job creation*. 65–71. <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2012.05.020>



- Energy Step Code. (2018). *How the BC Energy Step Code works*. <https://energystepcode.ca/how-it-works/>
- Environnement et Changement climatique Canada. (2020). *Émissions de gaz à effet de serre indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement*. <https://www.canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/cesindicators/ghg-emissions/2020/emissions-gaz-effet-serre-fr.pdf>
- Environnement et Changement climatique Canada. (2016, 24 novembre). De l'électricité pour l'avenir grâce aux sources d'électricité propre. <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/action-pour-climat/alimenter-avenir-energie-propre.html>
- Erickson, P., & Lazarus, M. (2020). *Examining risks of new oil and gas production in Canada*. Stockholm Environment Institute. <https://www.sei.org/publications/examining-risks-of-new-oil-and-gas-production-in-canada>
- Freeman, J. (2011). The Obama administration's National Auto Policy: Lessons from the "Car Deal." *Harvard Environmental Law Review*, 35, 32.
- Galloway, G., & Grant, K. (2016, 17 octobre). Ottawa won't boost provincial health transfers without reform plan: Philpott. *The Globe and Mail*. <https://www.theglobeandmail.com/news/politics/sdf/article32388926/>
- Gouvernement du Canada. (2019). *Groupe de travail : Transition équitable pour les collectivités et les travailleurs des centrales au charbon Canadiennes*. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/groupe-travail-transition-equitable.html>
- Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques. (2019). *Recommendations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures*. <https://www.fsb-tcfd.org/wp-content/uploads/2017/06/FINAL-2017-TCFD-Report-11052018.pdf>
- Harvey, F. (2020a, 28 avril). UN chief: Don't use taxpayer cash to rescue carbon-intensive industries. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/environment/2020/apr/28/un-chief-dont-use-taxpayer-money-to-save-polluting-industries>
- Harvey, F. (2020b, 26 mai). World health leaders urge green recovery from coronavirus crisis. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/environment/2020/may/26/world-health-leaders-urge-green-recovery-from-coronavirus-crisis>
- Heilmayr, R., Houser, T., & Mohan, S. (2009). *A green global recovery? Assessing U.S. economic stimulus and prospects for international coordination*. World Resources Institute. <https://www.wri.org/publication/green-global-recovery-assessing-us-economic-stimulus-and-prospects-international>
- Hepburn, C., O'Callaghan, B., Stern, N., Stiglitz, J., & Zenghelis, D. (2020). Will COVID-19 fiscal recovery packages accelerate or retard progress on climate change? *Oxford Review of Economic Policy*, graa015. <https://doi.org/10.1093/oxrep/graa015>



- Hetzner, C. (2020, 4 juin). Germany doubles EV incentives, excludes internal-combustion cars from stimulus program. *Automotive News*. <https://www.autonews.com/sales/germany-doubles-ev-incentives-excludes-internal-combustion-cars-stimulus-program>
- Hussey, I. (2020). *The future of Alberta's oil sands industry: More production, less capital, fewer jobs*. Parkland Institute. <https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/parklandinstitute/pages/1785/attachments/original/1583615491/futureofalbertasoilsands.pdf?1583615491>
- Institut pour l'IntelliProspérité. (2020, 19 mai). *The resilient recovery framework*. Institut pour l'IntelliProspérité. <https://institute.smartprosperity.ca/resilient-recovery-framework>
- Intergovernmental Forum on Mining, Minerals, Metals and Sustainable Development (IGF) & African Tax Administration Forum (ATAF). (2020). *Mining tax policy responses to COVID-19*. <https://www.igfmining.org/blog-mining-tax-policy-responses-to-covid-19/>
- Jennen, B. (2020, 30 mars). Germany wants companies to suspend dividends for virus aid. *Bloomberg*. <https://www.bloomberg.com/news/articles/2020-03-30/germany-asks-companies-to-suspend-dividends-for-coronavirus-aid>
- Johansson, E. (2020, 29 mai). Time for mandatory TCFD reporting, says Mark Carney. *Expert Investor Europe*. <https://expertinvestoreurope.com/time-for-mandatory-tcdf-reporting-says-mark-carney/>
- Kedward, K. (2020, 28 mai). *Central banks have a duty to provide 'green forward guidance.'* Medium - UCL Institute for Innovation and Public Purpose. <https://medium.com/iipp-blog/central-banks-have-a-duty-to-provide-green-forward-guidance-fd947a77045b>
- Kochkin, B. (2020, 16 mars). U.S. airlines spent 96% of free cash flow on buybacks. *BNN Bloomberg*. <https://www.bnnbloomberg.ca/u-s-airlines-spent-96-of-free-cash-flow-on-buybacks-1.1406957>
- Lawton, S. (2020, 2 mars). *European Works Councils advocate a just transition into the future of work*. EURACTIV. <https://www.euractiv.com/section/economy-jobs/news/european-works-councils-advocate-a-just-transition-into-the-future-of-work/>
- Lazonick, W., Hopkins, M., Jacobson, K., Palladino, L., Erdum Sakinc, M., & Tulum, O. (2020, 23 mars). *4 ways to eradicate the corporate disease that is worsening the Covid-19 pandemic*. Institute for New Economic Thinking. <https://www.ineteconomics.org/perspectives/blog/4-ways-to-eradicate-the-corporate-disease-that-is-worsening-the-covid-19-pandemic>
- Le Quéré, C., Jackson, R. B., Jones, M. W., Smith, A. J. P., Abernethy, S., Andrew, R. M., De-Gol, A. J., Willis, D. R., Shan, Y., Canadell, J. G., Friedlingstein, P., Creutzig, F., & Peters, G. P. (2020). Temporary reduction in daily global CO₂ emissions during the COVID-19 forced confinement. *Nature Climate Change*, 1–7. <https://doi.org/10.1038/s41558-020-0797-x>
- Légifrance. (2020, 3 avril). *JORF n°0081—Arrêté du 13 mars 2020 relatif aux conditions de transformation des véhicules à motorisation thermique en motorisation électrique à batterie ou à pile à combustible*. https://beta.legifrance.gouv.fr/jorf/texte_jo/JORFTEXT000041780558



- Levy, J. (2020). *Designing the COVID-19 recovery for a safer and more resilient world*. World Resources Institute. https://wriorg.s3.amazonaws.com/s3fs-public/wri-commentary-designing-covid-19-recovery-safer-and-more-resilient-world_0.pdf
- Liebrich, M. (2020, 26 mars). Covid-19 – The low-carbon crisis. *Bloomberg NEF*. <https://about.bnef.com/blog/covid-19-the-low-carbon-crisis>
- Lockhart, K. (2020, 13 avril). *Comment les politiques de relance économique d'aujourd'hui peuvent-elles faire naître les bâtiments économes en énergie de demain*. Efficacité énergétique Canada. <https://www.efficiencycanada.org/fr/comment-les-politiques-de-relance-economique-daujourd'hui-peuvent-elles-faire-naître-les-batiments-economes-en-energie-de-demain/>
- Martinez-Diaz, L., & Christianson, G. (2020, 11 mai). *Quantitative easing for economic recovery must consider climate change*. World Resources Institute. <https://www.wri.org/blog/2020/05/coronavirus-responsible-quantitative-easing>
- McNally, J., & Moffatt, M. (2020, 22 avril). 8 conditions Canada should attach to upcoming oil and gas bail-outs. *Institut pour l'IntelliProsperité*. <https://institute.smartprosperity.ca/content/oil-and-gas-bail-outs>
- Ministère des Finances. (2020, 30 mars). *Soutien au secteur du transport aérien du Canada [Documents d'information]*. <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2020/03/soutien-au-secteur-du-transport-aerien-du-canada.html>
- Ministère de la Justice. (2017, 14 juillet). *Principes régissant la relation du Gouvernement du Canada avec les peuples autochtones*. <https://www.justice.gc.ca/fra/sjc-csj/principes-principles.html>
- Ministère de la Justice. (2020, 26 mai). *Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19*. https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2020_5/page-1.html
- Nuthall, K. (2020, 27 mai). *Canadian auto sector seeks government customer incentives*. WardsAuto. <https://www.wardsauto.com/industry/canadian-auto-sector-seeks-government-customer-incentives>
- O'Callaghan, B., & Hepburn, C. (2020, 6 mai). Why airline bailouts are so unpopular with economists. *The Conversation*. <http://theconversation.com/why-airline-bailouts-are-so-unpopular-with-economists-137372>
- Organisation des Nations Unies. (2020, 20 avril). *Le Secrétaire général demande une prise de conscience et propose six actions pour un avenir sain et résilient après la crise de la COVID-19*. <https://www.un.org/press/fr/2020/sgsm20051.doc.htm>
- Organisation mondiale de la santé. (2020, 26 mai). *Après-COVID-19 : manifeste pour un monde en meilleure santé*. <https://www.who.int/fr/news-room/feature-stories/detail/who-manifesto-for-a-healthy-recovery-from-covid-19>
- Owram, K. (2014, 25 novembre). Canada's \$9-billion auto sector bailout lacked proper oversight, says Auditor General. *Financial Post*. <https://financialpost.com/transportation/canadas-9-billion-auto-sector-bailout-lacked-proper-oversight-says-auditor-general>



- Palmer, R., Jacobs, M., Laybourn-Langton, L., & Davies, M. (2020). *Recovering better: A green, equitable and resilient recovery from coronavirus*. E3G. <https://www.e3g.org/library/briefing-summary-recovering-better-a-green-equitable-and-resilient-recovery>
- Pantsar, M., & Tynkkynen, O. (2020). *Sustainable recovery measures for the Coronashock*. <https://media.sitra.fi/2020/03/30103732/sustainable-recovery-measures-for-the-coronashock.pdf>
- Patel, R. (2020, 16 mai). Trudeau non-committal on airline bailout as Air Canada lays off thousands. *CBC News*. <https://www.cbc.ca/news/politics/trudeau-non-committal-on-airline-bailout-1.5573228>
- Pellerin-Carlin, T., Eisl, A., & Magdalinski, E. (2020). *Surmonter les crises liées au COVID-19 grâce à une Europe durable et résiliente*. Jacques Delors Energy Centre. <https://institutdelors.eu/wp-content/uploads/2020/04/PB-200410-TPC-FR.pdf>
- Pembina Institute. (2020). *Green stimulus: Principles and recommendations for a 2020 economic stimulus package*. Pembina Institute. <https://www.pembina.org/pub/green-stimulus-principles-and-recommendations-2020-economic-stimulus-package>
- Programme des Nations Unies pour l'environnement. (2019). *The Emissions Gap Report 2019: A UN Environment Synthesis Report*. <https://newclimate.org/2019/11/26/emissions-gap-report-2019/> rapport intégral en anglais uniquement
- Résumé analytique en français : *Rapport sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions* <https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/30798/EGR19ESFR.pdf?sequence=15>
- Rabson, M. (2020, 28 mai). Oil industry says coronavirus support hard to access, not coming fast enough. *Global News*. <https://globalnews.ca/news/7000134/oil-industry-coronavirus-support/>
- Redeke, S., & Trautvetter, C. (2020, 28 mai). *State aid and tax avoidance – the case of Lufthansa*. Tax Justice Network. <https://www.taxjustice.net/2020/05/28/state-aid-and-tax-avoidance-the-case-of-lufthansa/>
- Redonda, A. (2020, 4 mai). *The day after tomorrow. Designing COVID-19 bailouts for a sustainable recovery*. Council on Economic Policies. <https://www.cepweb.org/the-day-after-tomorrow-designing-covid-19-bailouts-for-a-sustainable-recovery/>
- Relance juste. (2020). *Page d'accueil*. <https://justrecoveryforall.ca/>
- Rios, B. (2020, 2 juin). *Worker participation in management can be stabilising factor, expert argues*. EURACTIV. <https://www.euractiv.com/section/economy-jobs/news/worker-participation-in-management-can-be-stabilising-factor-expert-argues/>
- Roberts, T. (2020, 26 mai). “Time is now,” Trudeau told as N.L. leaders rally around clobbered oil industry. *CBC News*. <https://www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-labrador/oil-ottawa-offshore-1.5585156>



- Rutherford, D. (2020, 5 mai). Five ways for governments to green airline bailouts. *Climate Home News*. <https://www.climatechangenews.com/2020/05/05/five-ways-governments-green-airline-bailouts/>
- Science Based Targets. (s.d.). *Tools & resources*. <https://sciencebasedtargets.org/resources/>
- Smart Growth America. (2011). *Recent lessons from the stimulus: Transportation funding and job creation*. <https://smartgrowthamerica.org/app/legacy/documents/lessons-from-the-stimulus.pdf>
- Statistique Canada. (2017, 25 octobre). *Les peuples autochtones au Canada : faits saillants du Recensement de 2016*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/171025/dq171025a-fra.htm>
- Steffen, B., Egli, F., Pahle, M., & Schmidt, T. S. (2020). Navigating the clean energy transition in the COVID-19 crisis. *Joule*. <https://doi.org/10.1016/j.joule.2020.04.011>
- Steiner, A., & Camera, F. L. (2020, 14 mai). *Turning the page on the age of oil*. EURACTIV. <https://www.euractiv.com/section/development-policy/opinion/turning-the-page-on-the-age-of-oil/>
- The Investor Agenda. (2020). *A sustainable recovery from the COVID-19 pandemic*. https://theinvestoragenda.org/wp-content/uploads/2020/05/FINAL-THE-INVESTOR-AGENDA - A-SUSTAINABLE-RECOVERY-FROM-COVID-19-CLEAN_v1.pdf
- Torrie, R., Bak, C., & Heaps, T. (2020, 27 mai). Building back better with an energy innovation fund. *Corporate Knights*. <https://www.corporateknights.com/channels/energy/building-back-better-energy-innovation-fund-15905735/>
- Townsend, S. (2020, 1er juin). Near 80% of people would personally do as much for climate as they have for Coronavirus. *Forbes*. <https://www.forbes.com/sites/solitairerownsend/2020/06/01/near-80-of-people-would-personally-do-as-much-for-climate-as-they-have-for-coronavirus/>
- Transports Canada. (2020, 3 mars). *Résumé : Rapport annuel de 2018 – Plan d'action du Canada pour réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'aviation*. <https://www.tc.gc.ca/fra/politique/resume-rapport-annuel-2018-plan-action-canada-reduire-emissions-gaz-effet-serre-provenant-aviation.html>
- Tubiana, L. (2020, 22 mai). Toward a sustainable recovery. *Project Syndicate*. <https://www.project-syndicate.org/onpoint/european-green-deal-sustainable-recovery-after-covid19-laurence-tubiana-and-emmanuel-guerin-2020-05>
- Ubertalli, O. (2020, 26 mai). Automobile: Pourquoi Macron n'a pas écouté les écologistes. *Le Point*. https://www.lepoint.fr/automobile/automobile-pourquoi-macron-n-a-pas-ecoute-les-ecologistes-26-05-2020-2377069_646.php
- Woyntillowicz, D. (2020, 4 juin). An auto sector bailout? Green strings attached, please. *Electric Autonomy Canada*. <https://electricautonomy.ca/2020/06/04/auto-sector-bailout-green-strings-attached/>

©2020 The International Institute for Sustainable Development
Publié par l'Institut international du développement durable

Le siège

111 Lombard Avenue, Suite 325
Winnipeg, Manitoba
Canada R3B 0T4

Tel: +1 (204) 958-7700

Website: www.iisd.org

Twitter: [@IISD_news](https://twitter.com/IISD_news)



[iisd.org](http://www.iisd.org)